



Exposition des faits et demande duree procedure

Par najih, le 06/03/2011 à 10:29

Bonjour,

Ayant commis de graves erreurs (telles que laisser mon fils à son père, et divers délits comme crédits avec de faux papiers par nécessité d'argent + quand j'étais mineur violences et vols...), la famille du père de mon fils et ma famille se servent des erreurs que j'ai pu faire. Ma vie privée est rendue publique et j'ai tous mes doutes vers eux. Comme je suis retournée chez ma mère depuis plus d'un an après avoir rendu mon appartement pour loyers non réglés. Ils se servent du fait que je sois coincée pour me faire sentir que je dérange. Je n'ai pas réussi à garder mon travail actuel à cause de ce cadre de malaise puisque le soir il faut je laisse la place et que j'essaye d'oublier tous ces problèmes en allant voir mes amis. Beaucoup de choses et de faits ont été déformés (je pense que c'est dans le but que je ne puisse pas récupérer la garde de mon fils plus tard quand j'aurai un CDI et un appartement). On fait tout pour m'énerver, m'empêcher d'y arriver et si possible me rendre folle et dépressive alors que justement je ne veux plus être déprimée comme il y a 2 ans et demi. Le père de mon fils a sali ma réputation et m'a grillé partout ainsi que sa famille (ma mère et lui vivent dans la même ville), m'a fait passer pour une pute, quelqu'un de pas fréquentable et une mauvaise mère alors que je m'occupais de mon fils 24h/24, alors qu'il est encore plus mauvais que moi et qu'avant que lui donne mon fils suite à la dépression dans laquelle j'étais à cause de lui, du fait que je ne trouvais pas de travail et de mon jugement pour les crédits. Quand j'ai compris il y a un peu plus d'un an qu'ils essayaient de me couler par tous les moyens et que tout le monde dans cette ville parlait sur moi à cause d'eux et qu'en plus beaucoup de choses étaient déformées, j'en ai eu marre et j'ai envoyé des photos de tortures entre autres à certaines personnes pas toutes qui bavardaient sur moi. Je voudrais engager des poursuites judiciaires contre ma famille et la famille du père de mon fils ainsi que les autres personnes complices pour mettre ma vie privée publique. Je voudrais savoir également combien de temps cette procédure durerait approximativement.

Par **corima**, le **06/03/2011** à **12:46**

[citation]j'ai envoyé des photos de tortures [/citation]

Quel genre de photos, des photos de vous torturée par le père de votre enfant ou des photos de tortures d'inconnus, je ne comprends pas. Et dans quel but ?

Et contre quoi voulez vous porter plainte, pour diffamation ? Le problème, c'est que la diffamation porte sur des faits qui n'existent pas, or, apparemment vous avez un passé assez lourd qui peut donner motif à discussion à ces personnes. Et le fait qu'elles parlent de votre passé n'est pas reprehensif

Je crois surtout que les personnes qui vous entourent, votre famille et celle du pere de votre enfant, n'ont aucune confiance en vous par rapport à tout ce que vous avez pu faire par le passé, et certains faits dans un passé assez proche apparemment.

Pour vous faire accepter, il va falloir vous refaire une vie, trouver un travail, n'importe lequel pour l'instant, le but étant de reprendre une vie active et d'avoir un salaire. Ensuite, pouvoir prendre un appartement à votre nom, donc vous pouvez déjà commencer à faire un dossier de demande d'appartement auprès de votre mairie, ça vous permettra d'être sur la liste d'attente.

Ensuite, quand tout ira bien pour vous, rien ne vous empêchera de demander la résidence de votre fils chez vous. En attendant, veuillez à bien respecter vos droits de visite, que votre fils ne perde pas de vue que vous êtes sa mère

Par **najih**, le **22/03/2011** à **09:34**

Cela fait plusieurs mois que je respecte mes droits de visite et que je veux m'en sortir (rembourser mes dettes, travailler, et des projets d'appartement et de vacances pour mon fils et moi plus tard), même si auparavant j'ai fait des erreurs (crédits...).

CONCERNANT LES PHOTOS DE TORTURES CE N'EST RIEN COMPARE A L'ETIQUETTE DE CONNE, DE PUTE ET DE MAUVAISE MERE QU'ON ME COLLERA JUSQU'A LA FIN DE MA VIE même si j'ai changé.

Et comme on utilise ma vie privée à mon insu (peut-être même à des fins lucratives / onéreuses et que je ne suis pas une bête de foire qu'on exhibe, que j'ai le droit à une vie normale et que cela a pris des proportions trop importantes (on m'a tenté de retirer mon estime de moi, on m'a provoqué tout le temps, on a sans cesse essayé de me déstabiliser, on a tout fait pour que je craque voir même que je me suicide). C'est trop grave pour que je laisse passer une telle chose et comme je suis une BATTANTE je voudrai savoir combien de temps dureront les procédures et à quels coûts (même approximatif) s'élèveraient les frais de procédures.

Cordialement

Par **corima**, le **22/03/2011** à **23:02**

Bonsoir, le problème c'est que je ne sais pas contre quoi vous allez pouvoir porter plainte. De toute façon, pour entamer une procédure contre eux, il faudrait que vous commenciez par aller porter plainte, mais vous avez tant de griefs à faire valoir contre eux, que je ne sais pas trop si le commissariat vous sera d'une grande aide

Si vous n'avez pas de revenu, vous avez droit à l'aide juridictionnelle et un avocat pourrait peut être vous aider

Pour les photos de torture, je n'ai toujours pas compris ce que vous avez fait. Vous avez envoyé des photos de torture d'inconnus à des gens qui médisaient sur vous ?